

Bulletin Municipal 2013

Le Barrêmois



Année 2012

Le Barrêmois

Année 2012



SOMMAIRE



LE MOT DU MAIRE..... PAGE 3

LA VIE MUNICIPALE..... PAGE 4

- Réalisations, aménagements, projets.....Page 5-7
- Service.....Page 8
- SécuritéPage 9-11
- Evènements.....Page 12-15

LA VIE LOCALE..... PAGE 16—24

- Informations..... Page 25-27

LA VIE SCOLAIRE..... PAGE 28

LA VIE ASSOCIATIVE..... PAGE 29-34

ETAT CIVIL..... PAGE 35

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES..... PAGE 36

LE MOT DU MAIRE



Chers Amis,

Tout comme l'été, votre traditionnel Bulletin Municipal a quelque retard à l'allumage.

Après une année 2012 riche en réalisations, la digestion qui s'en suivit fut quelque peu longue.

Il faut ajouter à cela, la restructuration du secrétariat avec le départ à la retraite de Claudie, à qui je renouvelle tous mes voeux de retraite heureuse.

Il y a eu aussi la réforme des rythmes scolaires qui nous a occupé quelques semaines durant.

Avec toutes nos excuses pour ce retard, le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous offrir ce bulletin, et nous vous souhaitons à toutes et tous une agréable lecture.

Le Maire

Jean-Louis Chabaud

LA VIE MUNICIPALE**LES VŒUX POUR 2013**

En ce samedi 12 janvier 2013, le Maire et son Conseil Municipal ont présenté leurs vœux pour la nouvelle année à la salle de la culture. Un discours de Jean-Louis CHABAUD, relatant une année 2012 bien remplie ainsi qu'une année 2013 qu'il qualifie « d'année de transition ou charnière », avec le départ à la retraite de Claudie au 31 décembre, après 22 ans de bons et loyaux services, officiant dans sa charge de secrétaire de Mairie. Fabienne MEY associée à Mélanie ALLIO ainsi que le personnel communal, par leurs actions au quotidien, sont à votre service, tout en assurant la bonne marche de notre petite institution.

JOYEUX NOËL AUX ANCIENS

Traditionnel colis de Noël offert par la municipalité, distribué par Claudie et Roger une nouvelle fois, délégués aux livraisons.

Tradition festive et conviviale, qui on espère restera au fil des années, synonyme de partage et de plaisir d'offrir.



LA VIE MUNICIPALE- réalisations, aménagements, projets...

ATELIER BOIS DE PROVENCE



La réalisation et l'achèvement du premier bâtiment certifié « Bois des Alpes » de la Région Provence Alpes Cote d'Azur, l'Atelier bois de Provence, a été inauguré le samedi 15 décembre 2012. Il comptera à terme 20 emplois ce qui n'est pas négligeable pour le maintien de l'activité économique sur notre commune.





CLOCHER EGLISE PAROISSIALE SAINT JEAN

L'église paroissiale de Barrême, placée sur le vocable de Saint Jean Baptiste, est située au cœur du village.

Elle date du 19ème siècle, et a l'originalité de posséder un clocher pyramidal réalisé en pierre de tuf, héritier de l'art romain alpin, comme l'église.



Sa construction débutée en janvier 1870, est achevée le 2 mai 1877.

Cet édifice remarquable bien que non classé et non inscrit, fait parti des bâtiments religieux les plus imposants du canton.

Ayant déjà fait l'objet d'opérations de restauration, :

- la toiture entièrement refaite en 1995,
- la décoration intérieure en 2002,
- la façade principale en 2004,

et compte tenu des nombreuses célébrations qui s'y déroulent d'une part, et d'autre part de la situation centrale de l'église dans le canton, il s'est avéré indispensable de procéder aux réparations et consolidations nécessaires du clocher, des cloches, et des mécanismes.

La commune de Barrême associée à l'Association Paroissiale St Jean, avec l'aide de la Fondation du Patrimoine, d'un don du Sénateur Claude Domeizel, et des subventions de la Région et du Conseil Général des Alpes de Haute Provence, ont réhabilité le clocher et restauré les cloches.



L'Abbé Jean a procédé à la bénédiction de la cloche datant de 1756 dédiée à Saint Jean Baptiste et Saint Antoine, en présence des fidèles. Elle s'est vue attribuer Mme Jeanine FAURE et M. Jean-Pierre GUIHODO comme marraine et parrain.



RUE HAUTE ET RUE DE LA PESTE

Après la place des tilleuls, dans le cadre de l'aménagement des réseaux, la commune, a procédé à l'enfouissement des réseaux de la Rue Haute et de la Rue de la Peste. Le revêtement neuf de la chaussée ainsi que les lampadaires seront en uniformité avec ceux des précédents travaux d'enfouissement.

**EAU ET ASSAINISSEMENT**

- ✿ L'Etude du Schéma Directeur d'Assainissement est terminée. L'enquête Publique a été récemment validée.
- ✿ Une modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement a été effectuée dans le Quartier « les Condamines » ainsi que sur la Digue.

MUSÉE DE LA DISTILLERIE

La Commune, afin de compléter sa collection qui sera exposée au futur musée de la lavande, à fait l'acquisition d'un alambic à feu ouvert, auprès de la famille CHAILLAN de Chaudon, remis en état par les ETS EYNARD et fils, visible dans le parc de la Distillerie.

*FraGphoto*

LA VIE MUNICIPALE - Services



ENCOMBRANTS

Les administrés étant dans l'incapacité de transporter des encombrants personnels, peuvent faire appel à la Mairie.

Ce service gratuit effectué par les employés municipaux ne doit pas interférer dans leurs tâches journalières.

RAPPEL - CARTONS

Les employés municipaux effectuent le ramassage des cartons uniquement **le mercredi**.

Ce service gratuit est réservé aux commerçants, afin que les cartons ne viennent encombrer les points d'apports, et afin d'en faciliter l'enlèvement, ils doivent être préalablement pliés.



FONCTIONNEMENT CANTINE

1. Inscription et paiement des repas

Les inscriptions se font à la mairie, le tarif du repas est fixé par le fournisseur, validé par délibération du Conseil Municipal et ce pour la durée de l'année scolaire.

Le prix du repas est fixé à **3,50 €** incluant la prise en charge de l'enfant de **12h à 13h30**.

Les parents doivent prévoir l'achat à l'avance, le paiement se règle comptant.

Rappel : les enfants dont nous ne possédons pas d'inscription, ne seront pas admis à la cantine scolaire.

2. Fourniture

Fourniture de repas de déjeuner lundi, mardi, jeudi et vendredi.

3. Condition

La mairie s'engage à se conformer aux mesures d'hygiène selon la réglementation en vigueur.

4. Absence

Toute absence signalée le matin **avant 9h00** à la mairie, donnera droit à un report du repas, dépassé cet horaire il sera perdu.



LA VIE MUNICIPALE - Rappel Sécurité

DEBROUSSAILLEMENT OBLIGATOIRE

Les objectifs du débroussaillage :

- Il réduit l'intensité et limite la propagation du feu.
- Il protège les forêts et les biens
- Il sécurise et facilite l'intervention des pompiers.
- Il limite les risques d'incendie provenant des zones habitées.

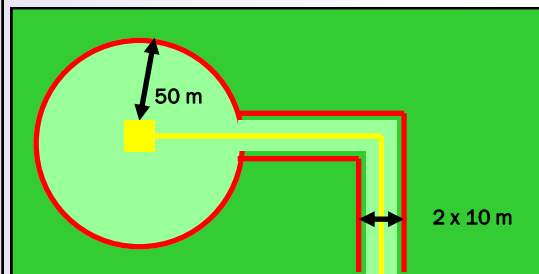
Application :

Dans les espaces naturels sensibles et dans une zone de 200 m entourant ceux-ci, les propriétaires ou leurs ayants-droit ont l'obligation d'effectuer les travaux de

débroussaillage et de maintien en état débroussaillé, de manière suivante : - Abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature : sur une profondeur de 50 m, ainsi que des voies privées y donnant accès : sur une profondeur de 10 m de part et d'autre de la voie.

- Terrains situés dans les zones urbaines délimitées par un plan local d'urbanisme.

Les travaux sont à la charge du propriétaire du terrain et de ses ayants droit.



- Voie d'accès privée
- ▭ Travaux à la charge du propriétaire x
- Zone non débroussaillée
- Zone à débroussailler

Compétences du Maire :

- Courrier de mise en demeure signé par le Maire, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le propriétaire a 2 mois pour réaliser les travaux.

Si la mise en demeure est restée sans effets, le Maire arrête et rend exécutoire les travaux par lettre recommandée avec accusée de réception, 10 jours avant le début des travaux.

Emission d'un titre de perception pour recouvrement auprès

du propriétaire, via le Trésor Public, des frais avancés par la commune.

Infraction contraventionnelle de 4e ou 5e classe, selon type de débroussaillage attendu :

Si la mise en demeure est restée sans effets,

- Jugement du Tribunal Correctionnel : amende pouvant atteindre 30 € par mètre carré soumis à l'obligation de débroussailler.

Arrêté préfectoral n° 2004-570 du 12 mars 2004 portant réglementation de l'emploi du feu dans les Alpes de Haute Provence

EMPLOI DU FEU (Schéma)		Incinération Végétaux	P E R I O D E S			
			LIBRE	DANGEREUSE	TRES DANGEREUSE	DANGEREUSE
			16/10 au 14/03	07/03 au 14/06	15/06 au 14/09	15/09 au 15/10
COMMUNES	A RISQUES FAIBLES (Annexe II)	Sur pieds	Interdite par vent fort (supérieur à 40 km / h).	Dérogation	Dérogation	Dérogation
		Coupés		Déclaration	Dérogation	Déclaration
	A RISQUES FAIBLES (Annexe II)	Sur pieds	Interdite par vent fort (supérieur à 40 km / h).	Déclaration	Dérogation	Déclaration
		Coupés		Interdite par vent fort (supérieur à 40 km / h).	Dérogation	Interdite par vent fort (supérieur à 40 km / h).
Feux de camp du 1er juin au 15 octobre				Dérogation		
Feux de la Saint Jean du 20 au 30 juin inclus exclusivement				Dérogation		

L'emploi du feu est interdit toute l'année par vent fort (>40 km/h)

PETIT RAPPEL DOCUMENT-DICRIM

Consignes générales face à un feu de forêt

AVANT : S'organiser et anticiper

- Repérer les chemins d'évacuation, les abris,
- Prévoir les moyens de lutte (points d'eau, matériels),
- Débroussailler,
- Vérifier l'état des fermetures, portes et volets, la toiture.

PENDANT : Se mettre à l'abri

- Si vous êtes témoin d'un départ de feu :
 - informer les pompiers (18 ou 112 portable) le plus vite et le plus précisément possible,
 - attaquer le feu, si possible.
- Dans la nature :
 - s'éloigner dos au vent,
 - si on est surpris par le front de feu, respirer à travers un linge humide,
- à pied rechercher un écran (rocher, mur...),
- ne pas sortir de votre voiture.
- Une maison bien protégée est le meilleur abri :
 - fermer et arroser volets, portes et fenêtres,
 - occulter les aérations avec des linges humides,
 - rentrer les tuyaux d'arrosage pour les protéger et pouvoir les réutiliser après.

APRÈS : Respecter les consignes

- Eteindre les foyers résiduels.

AVANT : S'organiser et anticiper

- Mettre hors d'eau les meubles et objets précieux : albums de photos, papiers personnels, factures, les matières et les produits dangereux ou polluants,
- Identifier le disjoncteur électrique et le robinet d'arrêt du gaz,
- Aménager les entrées possibles d'eau : portes, soupiraux, évènements,
- Amarrer les cuves, etc.
- Repérer les stationnements hors zone inondable,
- Prévoir les équipements minimums : radio à piles, réserve d'eau potable et de produits alimentaires, papiers personnels, médicaments urgents, vêtements de rechange, couvertures...

PENDANT : Se mettre à l'abri

- Ne pas tenter de rejoindre ses proches ou d'aller chercher ses enfants à l'école,
- Eviter de téléphoner afin de libérer les lignes pour les secours,
- N'entreprendre une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous êtes forcés par la crue,
- Ne pas s'engager sur une route inondée (à pied ou en voiture)

APRÈS : Respecter les consignes

- Aérer,
- Désinfecter à l'eau de javel,
- Chauffer dès que possible,
- Ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche.

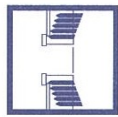
Consignes individuelles de sécurité



- Ne vous approchez jamais d'un feu de forêt
- Ne sortez pas sans ordre des autorités



- Rentez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche



- Dégagez les voies d'accès et les chemins d'évacuation
- Arrosez les abords



- Fermez volets, portes et fenêtres
- Calfeutrez avec des linges mouillés



- Fermez les vannes de gaz et de produits inflammables



- N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer



- Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours



- Montez à pied dans les étages



- Écoutez la radio
- Respectez les consignes des autorités



- Fermez portes, fenêtres, soupiraux, aérations



- Fermez le gaz et l'électricité

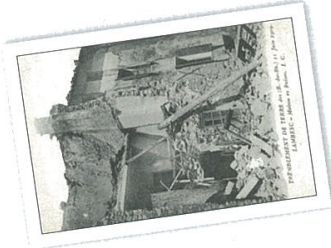
Consignes générales face à un séisme

AVANT : S'organiser et anticiper

- Repérer les points de coupure du gaz, eau, électricité,
- Fixer les appareils et les meubles lourds.

PENDANT : Se mettre à l'abri

- A l'intérieur : se mettre près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres.
- A l'extérieur : ne pas rester sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures...).
- En voiture : s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses, se protéger la tête avec les bras, ne pas allumer de flamme.



APRÈS : Respecter les consignes

- Après la première secousse, se méfier des répliques : il peut y avoir d'autres secousses,
- Ne pas prendre les ascenseurs pour quitter un immeuble,
- Vérifier l'eau, l'électricité : en cas de fuite, ouvrir les fenêtres et les portes, se sauver et prévenir les autorités,
- Si l'on est bloqué sous des décombres, garder son calme et signaler sa présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, poutre, canalisation).

Consignes individuelles de sécurité

Pendant : À L'INTÉRIEUR



← Abritez-vous sous un meuble solide



← Éloignez-vous des bâtiments, pylônes, arbres...

À L'EXTÉRIEUR

Après :



➤ Fermez le gaz et l'électricité



➤ Evacuez les bâtiments et n'y retournez pas
➤ Ne prenez pas l'ascenseur

À L'INTÉRIEUR



➤ Écoutez la radio
➤ Respectez les consignes des autorités

À L'EXTÉRIEUR



➤ Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre

Consignes générales face à un mouvement de terrain



AVANT : S'organiser et anticiper

- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde.

PENDANT : Se mettre à l'abri

- En cas d'éboulement :
 - fuir latéralement, ne pas revenir sur ses pas, gagner un point en hauteur, ne pas entrer dans un bâtiment endommagé,
 - dans un bâtiment, s'abriter sous un meuble solide en s'éloignant des fenêtres.
- En cas d'effondrement :
 - à l'intérieur, dès les premiers signes, évacuer les bâtiments et ne pas y retourner, ne pas prendre l'ascenseur.
 - à l'extérieur, s'éloigner de la zone dangereuse.

APRÈS : Respecter les consignes

- Rejoindre le lieu de regroupement indiqué.

Consignes individuelles de sécurité

En cas d'éboulement ou de chute de pierres



← Abritez-vous sous un meuble solide



← Evacuez les bâtiments et n'y retournez pas
← Ne prenez pas l'ascenseur

À L'EXTÉRIEUR

Après :



➤ Fermez le gaz et l'électricité



➤ Evacuez les bâtiments et n'y retournez pas
➤ Ne prenez pas l'ascenseur

À L'INTÉRIEUR



➤ Écoutez la radio
➤ Respectez les consignes des autorités

À L'EXTÉRIEUR



➤ Respectez les consignes des autorités

En cas d'effondrement du sol



← Éloignez-vous des bâtiments, pylônes, arbres...



← Evacuez les bâtiments et n'y retournez pas
← Ne prenez pas l'ascenseur

À L'EXTÉRIEUR



← Respectez les consignes des autorités

LA VIE MUNICIPALE - Evénements**« SI TU PRENDS MA PLACE, PRENDS AUSSI MON HANDICAP »****Samedi 17 mars à Barrême****Petite cérémonie à l'initiative du LIONS CLUB de Digne et de la Commission Accessibilité**

Ces panneaux ont été fixés devant chaque place de stationnement pour personne à mobilité réduite.

Cette opération de sensibilisation dévoile une volonté commune de défendre l'accessibilité des lieux publics, et un véritable appel au civisme en direction des automobilistes.

Etaient présents Messieurs Patrick Brusone, Serge Brandinelli, Michel Chapoton, Bernard Aigrot, Sylvain Raspail président du Lions Dignois et Jean Louis Chabaud maire de Barrême.

SURPRISE À L'ÉCOLE

Les enfants de l'école Victor Hugo de Barrême ont pu trouver un beau matin dans la cour de l'école une aire de jeux qui leur a fait briller les yeux de plaisir.

Jean Louis Chabaud et son conseil municipal, répondant ainsi à une demande du conseil de l'école qui déplorait ce manque, leur ont fait installer cette attraction qui répond évidemment aux normes de sécurité.



PARTENARIAT AVEC L'OFFICE DE TOURISME DE ST ANDRÉ

Depuis 2012 le Canton de Barrême comportant les communes de Barrême, Saint Jacques, Senez, Tartonne, Clumanc, Chaudon Norante et Saint Lions, a opté pour un partenariat avec l'Office de Tourisme de Saint André les Alpes, concernant la mise en tourisme du territoire.

Le site Internet de l'Office de Tourisme est actuellement modifié, une carte interactive est en cours de création avec la mise en valeur de chaque commune du Canton de Barrême, pour une meilleure visibilité. Pour ce faire, chaque commune a convenu de verser une somme, au prorata de la taxe de séjour qu'elle percevait, afin de financer ce projet de partenariat.

Concernant les projets à venir, de la documentation touristique va être mise en place en libre-service dans le hall de la Mairie de Barrême, des brochures sur la randonnée et les visites possibles sont en cours de création pour la mise en valeur du canton et à terme un point d'accueil touristique verra le jour à la distillerie de Barrême.

Une collaboration touristique qui a de beaux jours devant elle.

Office de Tourisme ** Saint André les Alpes
Au Cœur du Verdon & des Hautes Vallées de l'Asse

www.ot-st-andre-les-alpes.fr

info@ot-st-andre-les-alpes.fr

[Retrouvez nous sur facebook](#)

Tél.: 04.92.89.02.39 & Fax. 04.92.89.19.23

Possibilité de prendre rendez vous avec un conseiller en séjours

Horaires d'ouverture:

Juillet et Août lundi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00 et dimanche de 9h30 à 12h30

Juin et Septembre lundi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Octobre à Mai lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et samedis & jours fériés de mai de 9h30 à 12h30

A titre exceptionnel ces horaires d'ouverture sont susceptibles d'être modifiés.

REPAS DE NOËL À LA CANTINE



Pour clôturer l'année 2012 dans la bonne humeur, Jean Louis Chabaud, le maire de la commune, avait tenu à être auprès des enfants pour le repas de Noël de la cantine.

C'est vrai que pour les enfants, **le repas de Noël est l'occasion de partager un bon moment avec les camarades de classe**, et cette fois encore l'ambiance était au rendez-vous ! Marie Jo, Sylvie et Laurence, en ont assuré le service.



A l'issue du repas, les écoliers, dont les yeux brillaient de toute la magie de Noël, retrouvaient le chemin de leurs classes où leur a rendu visite, le Père Noël.

CÉRÉMONIES DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

La Communauté de Communes du Moyen Verdon a décidé de permettre aux élèves des établissements de son territoire de profiter d'un projet intitulé « Biodiversité et Papillons » qui a pour perspective d'impliquer les enfants dans la connaissance, la protection et la valorisation de leur patrimoine naturel. La Communauté de Communes du Moyen Verdon, assure la maîtrise d'ouvrage de cette opération qui est financée à hauteur de 50% par le Conseil Général des Alpes de Haute Provence.

Au total, cette année, plus de 200 élèves de la maternelle à la sixième des communes de Barrême, Castellane, Clumanc et Senez ont été concernés par cette action d'éducation à l'environnement qui a comporté plusieurs temps forts :



Ce mardi soir, Serge Prato, président de la CCMV, avait le plaisir de présider la cérémonie de clôture de ce projet. Cette cérémonie, au cours de laquelle les différents travaux des élèves étaient exposés pour le plaisir de tous, a eu lieu à l'école de Barrême. En présence de Raphaëlle PLANAS, (fondatrice de l'entreprise Alpes Provence Nature depuis 2010, guide naturaliste et qui est à l'origine du projet), et Nicolas MAUREL vice-président de l'association Proserpine qui s'est donné pour objectif une meilleure connaissance, la protection active des insectes et de leurs milieux dans les Alpes du Sud et la Provence. Cette sympathique cérémonie a donné lieu à une remise de diplômes aux classes concernées, diplômes que les enseignants ont reçus avec plaisir et fierté au nom de leurs élèves, des mains de Serge Prato. Claudie Malgras de l'école de Senez, Isabelle Monel et Emilie de Grasset, toutes deux de l'école de Clumanc, et Serge Da Silva, Hervé Bouffard, Sophie Lorenzi de l'école de Barrême.

A cette occasion, et comme les années précédentes, la municipalité a tenu à offrir à tous les élèves partant de notre petite école communale pour le collège, un livre avec un mot d'encouragement de M. le Maire.

LA VIE LOCALE

La vie d'un village, c'est l'odeur du pain chaud, la clochette d'une boutique, les conversations à la terrasse du café... Pour que toutes ces sensations ne soient pas que des souvenirs, les commerçants et artisans de Barrême ont décidé de mettre en valeur les richesses de nos traditions pour que nos villages ne deviennent pas des "dortoirs".

L'année 2012 a été marquée par l'arrivée de dix-neuf nouvelles familles à Barrême, une aubaine, certes, mais qui incite à la réflexion : quelles sont les raisons qui font que les clients ont envie de venir acheter dans le magasin ou d'y revenir? C'est sur ce point que la dizaine de commerçants a décidé de plancher collectivement. Tout naturellement un consensus se dégage assez rapidement : La première des raisons c'est l'amabilité, la politesse, le sourire.

La deuxième c'est d'inspirer confiance.

La troisième raison c'est la fidélisation: c'est la valeur ajoutée qui va faire revenir les clients. Dans un petit commerce, ce qui fait revenir les clients c'est l'information du village... Quand on va faire ses courses dans un supermarché on n'a pas les dernières informations croustillantes!

Prendre le temps d'écouter les clients pour savoir ce qui leur plaît et ce qu'ils veulent afin de trouver l'information la plus pertinente qui pourra les aider ou les divertir....

Outre ce rappel, commerçants et artisans se sont entendus pour, à l'occasion de cette fin d'année, expédier à chaque habitant du canton, leurs vœux de bonheur et santé pour 2013, avant de le faire de vive voix. FB

Vie et traditions



Le panier en osier avec son côté traditionnel et naturel est aujourd'hui très apprécié en décoration mais au départ le panier avait une fonction nettement utilitaire.

C'était le récipient par excellence des habitants : pour la cueillette des fruits et des légumes du jardin, des champignons, pour le ramassage des œufs ...

À l'époque pendant les longues soirées d'hiver, les travaux des champs sont pratiquement terminés, les uns tricotent, certains jouent aux cartes et d'autres font des paniers.

Nous sommes fier de voir que M. André ROUVIER, perpétue cet art traditionnel dans notre petit village de Provence.

TRANSHUMANCE À BARRÊME

Il faut vous dire qu'en Provence, c'est l'usage, quand viennent les chaleurs, d'envoyer le bétail dans les Alpes. Bêtes et gens passent cinq ou six mois là-haut, logés à la belle étoile, dans l'herbe jusqu'au ventre. Puis, au premier frisson de l'automne, on redescend au mas, et l'on revient brouter bourgeoisement les petites collines grises que parfume le romarin... Donc hier soir les troupeaux rentraient. [...]



Tout cela défile devant nous joyeusement et s'engouffre sous le portail, en piétinant avec un bruit d'averse... Il faut voir quel émoi dans la maison. Du haut de leur perchoir, les gros paons vert et or, à crête de tulle, ont reconnu les arrivants et les accueillent par un formidable coup de trompette. Le poulailler, qui s'endormait, se réveille en sursaut. Tout le monde est sur pied: pigeons, canards, dindons, pintades. La basse-cour est comme folle; les poulets parlent de passer la nuit!... On dirait que chaque mouton a rapporté dans sa laine, avec un parfum d'Alpe sauvage, un peu de cet air vif des montagnes qui grise et qui fait danser.

C'est au milieu de tout ce train que le troupeau gagne son gîte. Rien de charmant comme cette installation. Les vieux béliers s'attendent en revoyant leur crèche. Les agneaux, les tout petits, ceux qui sont nés dans le voyage et n'ont jamais vu la ferme, regardent autour d'eux avec étonnement.

Lettres de mon moulin, d'Alphonse Daudet

BOULANGERIE MA MIE GOURMANDE

Du nouveau à la boulangerie Ma Mie Gourmande

Après 7 années de présence sur Barrême, Tom, Frédérique et Stéphane MARTINEZ nous ont quitté, et laissent leurs places à Vivian et Maxime LEGRAND, deux frères, et leurs conjointes: Sophie ALUNI et Audrey GIORDANO à qui nous souhaitons une belle et grande réussite.



LA MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture

Lundi, Mercredi, Vendredi
de 14h à 17h

Fernand est aussi notre correspondant à la Provence. Grâce à ses multiples articles variés, il met en valeur la vie de notre village et de ses alentours.

Nous le félicitons et le remercions pour son dévouement.



SORTIES SKI



Tous les mercredi midi les enfants du canton se donnent rendez-vous sur le parking Saint Antoine pour le départ au ski avec les autocars DELAYE. Après un arrêt à Saint André pour récupérer les collègues, c'est à La Foux d'Allos et au Seignus que les enfants avec leurs accompagnateurs dévaleront les pistes, pour se voir attribuer en fin de saison, les célèbres médailles.

L'association STAELA de Saint André les Alpes est l'organisatrice de ces sorties tant attendues chaque hiver.

BIENVENUE AU GÎTE « A L'AGNELUN »



Un gîte de groupe est un meublé de grande capacité.

En effet, consciente des difficultés d'hébergement hors saison, Anna IATTONI a effectué la réception du chantier qu'elle avait confié aux entreprises locales, dont l'entreprise CHASPOUL..., en présence de Jean Louis Chabaud, maire de Barrême, et de Bernard Molling, conseiller général du canton.

Cela a été l'occasion de découvrir les locaux de "L'AGNELUN", des chambres tout confort meublées et décorées avec un soin tout particulier, un espace de vie, une cuisine, et tout un appareillage sophistiqué qui veillera au confort de chacun des occupants. Les réservations ont déjà commencé à parvenir au près de Madame IATTONI qui devrait voir, sans nul doute, son initiative promise à un très bel avenir.

AUBERGE DU MARRONNIER



« L'Alpes Hôtel » récemment renommé « Auberge du Marronnier », a accueilli de nouveaux propriétaires.

Mme Isabelle MULLER et sa famille sont heureux de vous recevoir dans leur restaurant et leurs chambres d'hôtes rénovés et décorés avec soin et modernité.

SOIRÉE EXPO-CONCERT SUR GEORGES BRASSENS



Une quarantaine de personnes se sont déplacées à la salle de la culture pour admirer les œuvres originales de Cécile Nicolino, les dessins oh combien expressifs de Max Walkowski et les photos de CDM qui nous ont plongés dans l'ambiance du poète, tout en profitant du concert donné par 4 musiciens de « Wonder Brassens et les Soutiens-Georges » qui ont pris possession de la scène pour une heure trente de plaisirs.



CONCERT À L'ÉGLISE

Dimanche 15 avril dans l'église de Barrême.

Deux grands artistes, Ferruccio Bartoletti, à l'orgue, et Jean-Paul Serra au clavecin, nous ont fait voyager à travers les œuvres «des BACH»: J.S. Bach, Johann Christian Bach, Johann Christoph Bach... Musiques anciennes, musiques baroques, musiques de chambre, pendant 90 minutes.

Animation organisée grâce à Bernard MOLLING associé à « Ararat » et « Baroques-Graffiti ».

Mise à disposition de salle par la Mairie et l'Abbé Jean.



LES VETERANS SAPEURS POMPIERS

Ce jeudi 17 mai, les vétérans Sapeurs Pompiers des compagnies d'Entrevaux, Annot, Colmars, Allos, Saint-André, Castellane, La Palud et Barrême se réunissaient au centre de secours Jean Gayde.

Chaque année une réunion est organisée dans l'un des centres ci-nommés, et 2012 était pour Barrême, l'occasion d'accueillir cette cérémonie(après Annot en 2011),

et donc de se voir attribuer la garde du drapeau du Groupement Est, avant de le transmettre l'année prochaine à la Compagnie de Saint-André.

On notait la présence du Colonel Gaillard, ancien Directeur du 04, du Commandant honoraire Fernand Dyen, et du Lieutenant honoraire Michel Brachet, particulièrement fiers de ces journées de rencontres, de détente et de souvenirs. Cette année, sur près de 90 allocataires du Groupement Est, plus d'un tiers était présent sans oublier les conjoints.

Pour cette première à Barrême, tous se sont retrouvés autour d'un apéritif de bienvenue, accueillis par le Major Martial Mermin et le Sergent Chef Sebastien BEE, Adjoint au chef de centre, ainsi que Jean Louis Chabaud qui a tenu à honorer de sa présence, cette chaleureuse cérémonie.



DETENTE ET CRÉATION



Samedi 9 juin s'est déroulé le second Stage d'épanouissement personnel par l'alliance de la relaxation, le Massage Sensitif, et l'Art de la terre

Ce stage relaxation-créativité, est accessible à tous et à toutes, aucun talent artistique n'est requis.

Lors de ces séances de Massage Sensitif, et la Relaxation pratiqués par Marie-Line TOESCA, et la création au contact de ce matériau malléable qu'est la terre, pratiquée et conseillée par Delphine CHAILLAN, toutes les participantes ont pu exprimer leurs personnalités.

Une bonne humeur relaxante et apaisante autour de ces deux activités qui favorisent l'autonomie et la créativité.

EXPOSITION DE FOSSILES DE M. LUC EBBO



« sur les pas de Louis MAUREL »
Itinéraire d'un chasseur de pierres



Luc EBBO nous a fait l'honneur d'exposer du 14 juillet au 31 août 2012 à la Distillerie, une des plus extraordinaire collection d'ammonites déroulées à laquelle se joindront ultérieurement dinosaures, poissons et reptiles marins.

Essentiellement d'origine régionale, ce patrimoine géologique est le résultat de 20 années de recherches sur le terrain et de travail de préparation en atelier.

TÉLÉTHON

La Boulangerie Pâtisserie « la Busquette » avec notre père Noël local a récolté cette année au profit du téléthon, 980 euros, bien plus qu'en 2011. L'organisation conjointe et non concurrente avec le marché de Noël, a profité à tout le monde.

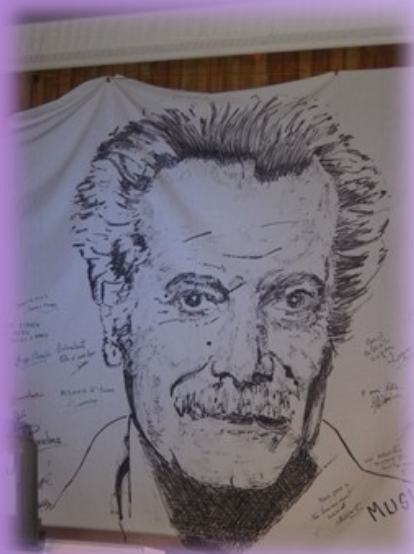


FÊTE DE LA MUSIQUE - 21/06/2012



Cette année encore la musique était à l'honneur sur la Place de l'Eglise où jeunes et moins jeunes ont pu danser et chanter une bonne partie de la soirée.

BRASSENS / FERRAT



Encore une soirée sous le signe de la musique.

Le groupe « Croque Note » a rendu hommage en chansons, à Georges BRASSENS et Jean FERRAT, piliers de la chanson française.

Organisée par la Mairie, cette animation fut un moment de détente et de pur plaisir pour les habitants de la vallée et ses alentours.

BARRÊME SE SOUVIENT - MAQUIS FORT DE FRANCE - BARRE D'AURAN



En préface à «Mémoires d'un maquis Fort-de-France, Basses-Alpes», Lucie Aubrac rappelle: **«Le verbe résister doit toujours se conjuguer au présent.»**

En ces 17 et 18 juillet, Barrême se souvient: «Les survivants ont aujourd'hui tous plus de quatre-vingts ans. En 1942, Freddy, Grizzly, Hervé, Lapin et les autres avaient pour la plupart à peine vingt ans. Durant deux ans, ils ont résisté au quotidien, multiplié les embuscades, se sont opposés à l'ennemi.»

Il y a 68 ans, Gérard PIERRE-ROSE, alias Manfred, et le Capitaine ARNOUX, seront fusillés le 18 juillet 1944 à la Barre d'Auran. Cette année encore ils sont sept, sept acteurs de ces actes de résistance face à la horde nazie, sept survivants de cette époque que nous ne devons pas oublier: **Renée GIBELIN, René FLESSELLE, Charles PELLEGRINO, Freddy O CURTY TREBBIANI, André VALENTINI ; René VALENTINI, et Paul COLLOMP.** Bien sur les silhouettes ne sont plus les mêmes, mais la mémoire est toujours bien présente, et représente un trésor pour les jeunes générations. Lisez ce que disait René VALENTINI (20 ans, né à Tunis le 17 février 1924, le propre frère d'André. son nom de guerre était « Lapin »).

Il raconte «-extrait de ANTILLA hebdo de la Martinique et des Antilles-»: **« Quatre embuscades ont harcelé les troupes allemandes, endommageant au moins une automitrailleuse et atteignant plusieurs militaires ramenés vers les ambulances. Après chaque accrochage, les soldats qui avaient pris place dans la camionnette faisaient descendre deux personnes. Et elles ne revenaient pas. Au dernier accrochage, peu avant Barrême, Manfred et ARNOUX (j'ignorais alors leurs noms) ont été à leur tour fusillés. Avec le fils du boulanger (Max PIN) je crois, nous restions seuls dans la camionnette. »...**

C'est avec émotion et recueillement qu'a eu lieu le dépôt de gerbe au monument érigé à la mémoire de ces deux hommes. **FB**



LA VIE LOCALE - Informations



COMMUNIQUE DE PRESSE

Service communication

Marseille, 29 mars 2013

Tunnel de Chabrières
Travaux de réalisation
Mars 2013

L'aménagement de la RN 85 qui relie Digne-les-Bains et les Alpes-de-Haute-Provence au département des Alpes-Maritimes va se poursuivre par la construction du tunnel de Chabrières, opération déclarée d'utilité publique en 2003. Dans ce cadre, la réalisation de ce futur tunnel long de 170m, sous maîtrise d'ouvrage de l'État (DREAL PACA), permettra d'éviter le virage de la RN 85 au lieu-dit de la « Clue de Chabrières » sur la commune d'Entraignes.

Une première phase de travaux de mise en sécurité des falaises du versant Nord des Clues de Chabrières a été réalisée entre mai et septembre 2012.

Les travaux du tunnel de Chabrières proprement dits vont débuter à compter du **15 avril 2013** et s'étendront sur une période de 15 mois environ.

Ces travaux seront réalisés en plusieurs phases :

Une **1^{ère} phase de 15 jours** concernera la mise en place des installations de chantier. Elle nécessitera un **alternat**.

Une **2^{ème} phase de 3 mois** consistera à réaliser les terrassements des têtes Nord et Sud du futur tunnel ainsi que des travaux de mise en sécurité des falaises du versant Sud des Clues de Chabrières. Ces travaux nécessiteront la mise en place d'un alternat. Des **coupures de circulation** auront lieu **une fois par semaine** (jour non fixe) de 12h30 à 14h30. Afin de permettre aux usagers d'organiser au mieux leurs déplacements sur cet itinéraire, le jour de coupure sera annoncé une semaine avant.

Une **3^{ème} phase de 4 à 6 mois** consistera à creuser le tunnel. Elle nécessitera un alternat mais plus court. En période estivale et les week-ends de forte affluence, la gestion de l'alternat sera manuelle entre 11h et 17h. Une **coupure de circulation** aura lieu **chaque jour** de 12h30 à 14h30.

Une **4^{ème} phase de 5 à 6 mois** permettra de réaliser les travaux de génie civil, d'habillage du tunnel. Elle nécessitera une **gestion alternée de la circulation**.

Après chaque coupure, la circulation sera gérée par alternat manuel afin de résorber les files d'attente et fluidifier au plus vite le trafic.

Une information du public sera réalisée régulièrement sur l'avancement du chantier.

Les informations relatives à l'**organisation** et aux conditions **de circulation** sont consultables sur le site de la DIR Méditerranée : <http://www.enroute.mediterranee.equipement.gouv.fr/>

Contact presse : Unité communication DREAL PACA. Tél 04.88.00.44.24 ou 44.26

unitecom-drealpaca@developpement-durable.gouv.fr

DECHETTERIE**Horaires d'ouverture****Lundi et Mercredi** : de 13h30 à 17h30**Jeudi** : de 9h00 à 12h00**Samedi** : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30**ADMR****Horaires d'ouverture****À Barrême « Ancienne Mairie »****Du Lundi au Vendredi** : 8h30-12h00

Les après midi sur rendez-vous

(Les horaires sont amenés à être modifiés lors des récupérations du temps de travail des secrétaires)

Tèl : 09-61-68-23-78 ou 06-40-21-79-88

FIN DE L'OPAH RR

L'OPAH RR du Moyen Verdon Teillon est terminée depuis le 31 décembre 2012. Des permanences ont été tenues pendant les 5 années de fonctionnement de l'opération en mairie de Barrême, les 1^{er} et 3^{ème} lundis de chaque mois de 9h à 12h, pour recevoir tous les propriétaires désirant réaliser des travaux de rénovation dans leur habitation ou dans un logement loué à l'année.

Une trentaine de demandes ont été faites sur le village de Barrême et 7 dossiers ont été finalisés et validés par l'ANAH. Cela a permis de rénover 6 logements (un dossier a dû être annulé). Sur l'ensemble du canton, il y a eu 82 demandes dont 30 % ont abouti à des réalisations.

Toutes les autres demandes n'ont pu aboutir pour diverses raisons : pas le budget nécessaire à l'opération, problèmes personnels ou de statut de propriété, décès, ...

Tableau récapitulatif des dossiers réalisés sur 5 ans

COMMUNES	TRAVAUX	SUBVENTIONS	Nbre de logts
Barrême	397 050 €	129 532 €	6
Blieux	14 488 €	6 175 €	1
Chaudon-Norante	251 943 €	63 811 €	4
Clumanc	219 931 €	61 757 €	4
Senez	57 581 €	12 455 €	2
St Lions	33 242 €	12 600 €	2
Tartonne	133 317 €	46 193 €	5
TOTAUX	1 107 552 €	332 523 €	24

dont 33 871 € de la CCMV.

Les financements des collectivités et des aides régionales s'arrêtent avec la fin de l'OPAH mais ceux de l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) restent d'actualité. Les propriétaires peuvent continuer à s'adresser aux services de l'ANAH au **04.92.30.55.51** pour des demandes de subventions concernant des travaux de rénovation.

INCIVILITÉS

Dans nos campagnes, les incivilités et les actes de vandalisme gangrènent la vie des bourgs. Des actes gratuits qui irritent la population et les autorités. Et le phénomène s'amplifie. On est loin, certes, des scènes de violence urbaine constatées dans certaines cités, mais du côté de petites communes, on commence vraiment à s'agacer de cette vague d'incivilités et de dégradations. De nombreuses mairies ont porté plainte pour des actes de vandalisme.

En fin d'année les communes font des efforts de décoration. Malheureusement, ces derniers temps les incivilités ont été monnaie courante ; c'est ainsi que la municipalité de Barrême a été obligé de remplacer les guirlandes du sapin, ainsi que deux décorations de la rue principale : les fils électriques avaient été sectionnés. Les boules de Noël du grand sapin disparaissent peu à peu : elles ne garnissent même pas les intérieurs d'habitations Barrêmoises car on les retrouve disséminées un peu partout dans le village quand elles ne jonchent pas le sol de la place. On ne reviendra pas sur les déjections canines qui dans certaines ruelles, obligent les riverains à un slalom dont ils se passeraient bien, ni sur les sacs poubelles éventrés au pied des containers. On n'oubliera pas non plus l'épisode des bacs fleuris retrouvés cet automne dans la rivière....et ce n'était pas pour lutter contre la sécheresse !

La municipalité fait appel à des gestes simples, de bon sens, et de civisme qui seront appréciés de tous et garantiront la sérénité, la propreté et la salubrité de notre village.



Montée de la Tour

LA VIE SCOLAIRE

LE MUGUET DE L'ECOLE

Chaque 1er Mai, l'école Victor Hugo de Barrême organise une vente de muguet. La recette permet aux enseignants de financer une part des activités organisées pendant l'année scolaire.

Cette année encore, Sophie, Hervé et Serge ont installé leurs stand sur la Place de l'Eglise, et comme chaque année les élèves de cm1 cm2 se sont relayés pour le tenir. Sophie Hervé et Serge remercient la population pour l'accueil qui leur a été réservé.



LA POTERIE

Journée sous le signe de la créativité.

Delphine CHAILLAN a accueilli dans son atelier pour une demie journée, les élèves de maternelle de l'école Victor Hugo.

Les enfants, Sophie et Arlette ont appris à façonner l'argile...

Tous sont repartis avec une création personnelle et bien décorée !



GOÛTER DE NOËL



LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION LOU RATOU NA

Créée en 2007, l'association Lou Ratou-Na poursuit son chemin. Plus de cinquante enfants de tous âges la fréquentent à travers l'activité danse modern-jazz.

Samedi 2 juin à 20h30, plus de 200 personnes s'étaient déplacées pour assister au spectacle de « Lou Ratou na » au stade municipal. Des déçus, si déçus il y a eu, peuvent se compter sur les doigts d'une seule main! et encore, sur une main ne comptant que le pouce et l'index. Ce sont 44 enfants-ados des cours de danse de Mélanie ALLIO qui se sont relayés sur le podium pour nous offrir un spectacle particulièrement réussi et riche en couleurs. Puis au fil des tableaux, les artistes» en herbe, nous ont fait découvrir les 4 éléments.



De ce spectacle, on retiendra bien évidemment ces images très colorées, ces sourires des participants, heureux de se produire sur scène devant la famille et les parents; ces regards inquiets de ces mêmes participants soucieux de ne pas se tromper; et ces applaudissements nombreux et spontanés du public ravi de ce spectacle.

Mais on retiendra aussi que pour en arriver là: qu' il aura fallu des heures et des heures aux bénévoles pour réaliser les costumes, les accessoires, les décors. Qu'il aura fallu des heures et des heures à Mélanie pour finaliser les différents tableaux, pour apprendre entre autres à 14 petits de 3 à 5 ans à danser en groupe (le sourire de ces enfants est la meilleure récompense pour tous).

FB



ASSOCIATION ANIMATION LAVANDE ET PATRIMOINE

Fête de la Lavande



Notre traditionnelle et célèbre fête a eu lieu le 22 juillet 2012 avec comme chaque année un programme chargé en animations :

- coupe de la lavande pour la distillation,
- distribution d'essence et d'eau de lavande par la municipalité,
- marché du terroir
- promenades en calèche
- expositions de photos sur le passé du canton, outils anciens,
- tracteurs, motoculteurs et pulvérisateurs
- métiers anciens,
- automates,
- spectacle équestre
- vide-grenier,
- buvette et grillades,

Les visiteurs ont pu ainsi déambuler entre toutes ces expositions et ces animations aux senteurs de lavande.



Tour Cycliste de Haute Provence

L'Association du Tour des Communautés de Communes, organisatrice du Tour Cycliste de Haute Provence a confié à « Animations, Lavande et Patrimoine » le ravitaillement des coureurs le dimanche 13 mai 2012 à Barrême

Marché de Noël



Le traditionnel Marché de Noël a été organisé le dimanche 9 décembre, afin d'assister l'école dans la vente des objets de décorations fabriqués par les enfants.

ASSOCIATION PAROISSIALE SAINT JEAN



Nous avons pu admirer comme tous les ans, la crèche de Noël, réalisée avec beaucoup de soins par l'Association Paroissiale Saint Jean. Crèche que vous avez pu admirer durant tout le mois de janvier

LE COMITÉ DES FÊTES

Fête
de la
Saint Jean

Ouverture de la fête, vendredi soir, avec un feu d'artifice de toute beauté tiré sur le stade municipal. Sur la place de l'Église, un grand bal sono attendait la population.

Les enfants n'ont pas été oubliés : manège, toboggan, "pincés" et pêche au canard étaient bien là ! .

Samedi après midi, le challenge "Lucien Isnard" a vu s'affronter 24 équipes ! Pendant ce temps les enfants étaient conviés à des jeux. Puis en fin d'après midi les majorettes des Funkies investissaient la place pour un joli spectacle.

Dimanche matin, 14 équipes ont prit part au challenge Antho.

Le rendez-vous traditionnel était donné à la chapelle Saint Jean pour la messe : un long serpent in humain s'étirait sur le flanc de la colline, escortant l'Abbé Jean et les statues de Saint Jean, la Vierge Marie et celle de Saint Antoine du Désert jusque dans la petite chapelle.

Après midi, place à la danse. C'est d'abord le groupe folklorique provençal « Aïgo vivo » qui fit une démonstration appréciée par un nombreux public. Ensuite les couples de danseurs ont pris possession de la piste pour un concours de danse où tous les styles étaient représentés.

La fête n'aurait pas été complète sans le feu de la Saint Jean, béni par l'Abbé Jean, avant que le public n'entame une farandole et envahisse la piste de danse pour la dernière soirée.



SOCIÉTÉ DE PÊCHE LES 3 ASSES

FÊTE DE LA PÊCHE

Pour l'occasion, J M Gibelin et son équipe ont déversé dans l'Adoux de Saint-Pons plus de 60 kg de truites, soit un peu plus de 200 pièces! réservées aux enfants. Une bonne trentaine de petits accompagnés de leurs familles, se sont éparpillés sur un parcours que les membres de la société avaient eu à cœur de rendre très accueillant. Aucun d'entre eux ne resta bredouille !



ASSOCIATION LES 3 AS

MELISSA CUP 04-05 août

Comme les années précédentes, la course d'endurance équestre au profit de l'association « un déficit pour Mélissa » pour les enfants atteints de myopathie, a encore fait fureur.

Sur deux jours comprenant deux boucles, une de 20km et une autre de 30 km, une centaine de participants ont pu admirer les différents paysages de notre canton.



ADMR



Concours de soupe de courge



Organisé par l'ADMR ,le concours de soupe de Courge s'est déroulé pour cette année encore avec succès.

C'est Madame BEE Louise , qui a obtenu le 1er Prix.

ASSOCIATION « LES AMIS DE GÉVAUDAN

Narita Tatsukic 20 ans, né à Aomori, au Japon, artiste mêlant idéalement la maîtrise et la fougue, très personnel dans son récital, que vous avez pu découvrir **dimanche 22 juillet** dans un récital, alliant Paanini, Bach, De Beriot ...à 21 heures dans la chapelle Sainte -Anne de Gévaudan commune de Barrême, chapelle désaffectée pour le culte, mais cadre très agréable pour ce genre de manifestation.



ÉTAT CIVIL

En 2012 notre commune a eu le bonheur d'enregistrer **4 naissances** :

- ✿ MICHEL Alizé le 28/02/2012
- ✿ DELAYE Mattéo le 03/07/2012
- ✿ LEGRAND Andréa le 19/11/2012
- ✿ PANUELA Estéban le 25/11/2012

La joie de célébrer **3 mariages** :

- ✿ MICHEL Bruno et TAVERNARO Virginie le 07/07/2012
- ✿ PHILIPPE Jean-Yves et GUIHODO Roseline le 21/07/2012
- ✿ FOURNIER William et ORE Véronique le 25/08/2012

Le regret d'enregistrer **6 décès** :

- ✿ VOISIN Ferdinand le 22/12/2012
- ✿ JAUME Denise le 03/04/2012
- ✿ ROUVIER Antoine le 01/05/2012
- ✿ BARBAROUX Frédéric le 05/06/2012
- ✿ DEBAR André le 15/07/2012
- ✿ DOLJNIKOFF André le 09/09/2012





Jours et heures d'ouverture du secrétariat de Mairie

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Tel : 04-92-34-20-04

Fax : 04-92-34-20-06

E-mail : mairie.barreme@wanadoo.fr